



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Rev2

35^{ÈME} SESSION PLÉNIÈRE ORDINAIRE DE LA SEMAINE DE LA CAFAC TOURS JUMELLES, BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

Jour 1 : mardi 26 novembre 2024	
08h30 - 09h00	Enregistrement et retrait des badges
09h00 - 10h30	Session 1 : Ouverture de la trente-cinquième session plénière ordinaire <ul style="list-style-type: none">▪ Allocution de bienvenue – Président de la CAFAC▪ Message de bonne volonté – Secrétaire général de l'OACI▪ Message de bonne volonté – Commission de l'Union Africaine (CUA)▪ Discours d'ouverture – Son Excellence le Président/Honorable Ministre de la République du Congo
	Inauguration de la première exposition événementielle de la CAFAC
	Photo de famille
	Pause-café de bienvenue
10h30 - 11h30	Session 2 : Déclarations des partenaires internationaux <p>Les représentants des partenaires internationaux, régionaux et bilatéraux de la CAFAC ainsi que des acteurs du secteur seront invités à dire un mot sur leurs priorités et leur Coopération à l'endroit de la CAFAC.</p>
Session à huis clos (uniquement pour les États membres de la CAFAC)	
11h30 - 11h35	Désignation des rapporteurs
11h35 - 11h45	Mise en place de la commission de vérification des pouvoirs
11h45 - 11h55	Adoption de l'Ordre du jour provisoire
11h55 - 12h10	Session 3 : Présentation du rapport de la 34^{ème} plénière extraordinaire
	Examen du rapport de la 34 ^{ème} Plénière extraordinaire
12h10 - 13h00	Session 4: Rapports du Bureau de la CAFAC et des Comités de travail de la plénière
	Rapport du Bureau de la CAFAC pour la période triennale 2022-2024
	Discussion
13h00 - 14h00	Déjeuner
14h00 - 14h45	Rapport du Comité technique permanent
	Discussion
14h45 - 15h30	Rapport du Comité permanent sur le transport aérien
	Discussion
15h30-16h00	Pause-café
16h00-16h45	Rapport du Comité permanent sur les affaires juridiques
	1. Proposition d'amendements et approbation de la Constitution, des procédures et des politiques de la CAFAC
	Discussion
16h45-17h30	2. Proposition de modification et d'approbation des documents statutaires de la CAFAC (code du personnel, règlement du personnel, procédures et politiques)
	Discussion
17h30 - 17h55	3. Examen du rapport sur l'état d'avancement de l'Accord de Siège
	Discussion
17h55 - 18h00	Discours de clôture
19H30 - 22H30	DÎNER SPONSORISÉ



Jour 2 : mercredi 27 novembre 2024

Session 4 : Rapports du Bureau et des Comités de Travail à la plénière	
08h30 - 09h00	4. Barèmes d'évaluation proposés pour 2025, 2026 et 2027
	Discussion
09h00 - 09h30	5. Aspects financiers de la question des arriérés de contributions
	Discussion
09h30 - 10h30	6. Projet d'orientation stratégique, proposition de programme de travail et projet de budget pour la période triennale 2025-2027
	Discussion
10h30 - 11h00 Pause-café	
11h00 - 12h00	7. Examen et adoption des rapports d'audit externe et de l'état d'avancement de la mise en œuvre pour 2021, 2022 et 2023
	Discussion
12h00 - 12h15	8. Examen de la proposition de nomination d'auditeurs externes pour la période 2025 - 2027
Session 5 : 42^{ème} Assemblée de l'OACI	
12h00 - 13h00	Droits de vote des États africains à l'OACI
	Examen des États africains candidats à l'élection du Conseil de l'OACI
	État d'avancement de la ratification des protocoles 50 (a) et 56
	Discussion
13h00 - 14h00 Déjeuner	
Session 6 : Résultats de la plénière	
14h00 - 14h15	Mise en place des prochains Comités permanents
14h15 - 15h30	Élection du nouveau Bureau de la CAFAC
15h30 - 16h00 Pause-café	
16h00 - 16h15	Date et lieu de la prochaine plénière
16h15 - 16h30	Divers
16h30 - 16h45	Examen du projet de résumé des discussions et résolutions de la 35 ^{ème} plénière ordinaire
Session 7 : Cérémonie de clôture et discours de remerciement	
19h30 - 22h30 DÎNER DE GALA par l'État hôte	



Jour 3 : jeudi 28 novembre 2024 Journée de commémoration de la DY/Réunion ministérielle de haut niveau THEME : «25 ans de la Déclaration de Yamoussoukro : Les étapes futures pour réaliser l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. »			
09h00 - 9h30	Enregistrement et retrait des badges		
	Séquences vidéo sur le MUTAA		
09h30 - 11h00	Session 1 : Ouverture officielle et bienvenue/déclarations et allocutions (modérateur SG/introduction)		
	▪ Directeur général de l'ANAC République du Congo et nouveau président de la CAFAC		
	▪ Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI)		
	▪ Secrétaire général du Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine - ZLECAF		
	▪ Commissaire de l'Union africaine pour les infrastructures, l'énergie et la numérisation		
	▪ Ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande - État hôte		
	▪ Ministre de l'État champion du MUTAA - Togo		
	▪ Premier ministre de la République du Congo		
	Photo de famille		
Pause-café de bienvenue			
VIDÉOS – « L'AFRIQUE VEUT VOLER »			
11h00 - 11h30	Session 2 : Rapport d'étape		
	Présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la DY et du MUTAA 2022-2024	SG de la CAFAC	
11h30 - 12h30	Session 3 : Table ronde sur les DG et l'industrie	Modérateur	
	Collaboration entre les AAC et l'industrie sur la mise en œuvre du MUTAA	Ambassadeur Région Centre	DG de 5 pays (représentant chaque Région) - à déterminer
12h30 - 13h00	Pause-café		
13h00 - 14h00	Session 4 : Déclarations		
	Organisations, partenaires, associations		BAD / EASA / UE / BM / ACI-Africa/ TSA ou FAA
14h00 - 15h00	Déjeuner		
15h00 - 16h30	Session 5 : Table ronde ministérielle	Modérateur	
	Table ronde avec les ministres du MUTAA Thème : 25 ans de la Déclaration de Yamoussoukro : Vision et actions pour améliorer la connectivité aérienne en Afrique.	Ministre des transports du Togo	Ministres du MUTAA, de la CUA et de la ZLECAF
16h30 - 17h00	Session 6 : Discours de clôture		Président de la CAFAC
19h30	DÎNER SPONSORISÉ ET REMISE DES PRIX		



Jour 4 : vendredi 29 novembre 2024

08h00 -09h00	Petit-déjeuner AWAYA
09h00 -13h00	Exposition et session de réseautage interentreprises
	Réunions entre délégués, signature de protocoles MoU et d'accords de services aériens entre États africains
	Visites d'exposants, réseautage et présentations
13h00-14h00	Déjeuner
	Programme social
	Programme à confirmer par l'État hôte